

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES**  
**Communauté de Communes Buëch Dévoluy**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH DEVOLUY**

**Séance du : 14 novembre 2016**

**Convocation du : 4 novembre 2016**

**Objet : Station de Céüze**

**Vote des tarifs des forfaits de ski.**

L'an deux mille seize, le quatorze novembre 2016 à heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Montmaur, sous la présidence de René MOREAU, 1<sup>er</sup> Vice-Président.

**Etaient présents** : M. Lonni, M. Barthelemy, B. Lapeyre, A. Laurens, M. Ricou Charles, P. Schiazza, G. Jullien, G. Lesbros, M. Mescle, R. Frey, F. Gascard, M. Chautant, F. Galmiche, T. Gau, JF. Contoz, JM Gueyraud, R. Moreau, J. Bourbousse, C. Aubert, M. Ventre, C. Marseille, M. Gaignaire, F. Gatounes.

**Absents** : Jean-Marie Bernard, Michel Thomas, Nathalie Ferrere, Bernadette Saudemont, Jean-Paul Artigues, Jacqueline Marcellin, Fabienne Darini, Josette Revoux.

**Pouvoirs** : Fabienne Darini a donné pouvoir à René Moreau,  
Jacqueline Marcellin a donné pouvoir à Marc Ventre,  
Jean-Paul Artigues a donné pouvoir à Christian Aubert,  
Josette Revoux a donné pouvoir à Maurice Chautant.

Le Vice-Président chargé des finances, Michel Lonni, rappelle aux conseillers communautaires les tarifs des forfaits de ski de la saison précédente.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20161114-Db94a\_2016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/11/2016

Publication : 30/11/2016

Pour le 1er Vice - Président



TARIFS 2016/2017 STATION DE CEUZE													
Public/Forfaits	Journée	Matin	A.M	Saison	J2	J3	J4	J5	J6	J7	J8	J9	J10
Adultes	19	12	16	190									
Junior (12-18 ans)	18	11	15	100									
Enfant (5<12 ANS)	15	10	13	50									
Enfants - 5 ans	gratuit												
vermeil (65 ans et +)	16	9	13	150									
Convention adultes	16	11	14.50										
Convention enfants	10	7	9										
Groupes	Pour 10 payants le 11ème gratuit												
Groupes scolaires	9	6	8	Accompagnant 8 €									
Bamby Gaby	5 € (valable pour 1 montée au Gaby, puis illimité au Bamby)												
<u>Assurance : 2,5 €/jour/personne</u>													
Saison promo adulte : 110 €	Jusqu'au 25/12/2016												
Saison promo junior : 80 €	Jusqu'au 25/12/2016												

Le bureau communautaire propose de reconduire ces tarifs.

La proposition suscite des échanges entre délégués ; certains notent que :

- Les tarifs devraient être votés plus tôt,
- Les tarifs pourraient être plus favorables aux adolescents.

D'autre soutiennent que :

- La non ouverture de la station justifie le maintien des tarifs de la raison précédente,
- Les jeunes bénéficient de la carte « yes ».

La proposition du maintien des tarifs 2015/2016 pour la saison 2016/2017, est soumise au vote.

Les délégués adoptent cette proposition à l'unanimité, chargent le Président des démarches administratives correspondantes.

votants : 27	pour : 27	contre : 0	abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20161114-Db94a\_2016-DE


Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/11/2016  
Publication : 30/11/2016

Pour le 1er Vice - Président

Ainsi fait et délibéré à Veynes,  
les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,

  
René MOREAU  
